Alphonse est libre!

Alors qu'est-ce qu'on veut de plus ? Des papiers pour tous et toutes, donc pour Alphonse!

Alphonse T.F. était persécuté dans son pays, il est devenu sans-papiers en France

Persécuté en République Démocratique du Congo (RDC), Alphonse fuit son pays en 2009 et vient demander protection à la France. Sa demande d'asile est rejetée par l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA) de même que son recours devant la Cour Nationale du Droit d'Asile.

En 2010, souffrant toujours des conséquences des persécutions subies en RDC, Alphonse sollicite un titre de séjour pour raisons médicales : la préfecture de Rennes lui délivre plusieurs récépissés mais, en 2011, elle refuse de renouveler son récépissé. Alphonse se retrouve sans-papiers.

Alphonse T.F. habite à Rennes, il a été placé en rétention pendant plus de 20 jours

Alphonse vit à Rennes dans un appartement qu'il partage avec d'autres personnes. Le 10 janvier 2014, Alphonse est seul chez lui quand des gendarmes arrivent. Ils lui disent qu'ils cherchent M. X, un autre locataire de l'appartement. Ils fouillent l'appartement mais ne trouvent personne.

Les gendarmes contrôlent alors l'identité d'Alphonse, constatent qu'il n'a pas de titre de séjour, et lui proposent de les suivre à la gendarmerie en lui disant que c'est « pour témoigner » puisqu'il était présent lors de la perquisition.

L'entretien à la gendarmerie commence effectivement par un témoignage... mais se termine par un interrogatoire sur la situation administrative d'Alphonse. Comme Alphonse n'a pas de papiers, les gendarmes en informent la préfecture qui le fait enfermer au centre de rétention de St Jacques.

Alphonse T.F. a donc été piégé, enfermé et privé de ses amis...puis libéré

Ainsi, arrivé à la gendarmerie pour un simple témoignage sur une situation n'ayant rien à voir avec lui, Alphonse s'est retrouvé privé de liberté et il a risqué l'expulsion vers le pays qu'il a fui, et où il est toujours menacé. Pendant plus de 20 jours, à la suite d'une arrestation déloyale, il a été privé de liberté mais aussi de ses amis car, installé en France depuis plus de quatre ans, Alphonse a construit sa vie ici. Chanteur de gospel, il a déjà sorti plusieurs disques en France et a de nombreux amis à Rennes.

A la suite de plusieurs manifestations devant la préfecture et devant le centre de rétention, Alphonse a été libéré mardi 4 février mais il est toujours sans-papiers et donc en danger. Alors...

Parce que nous voulons des papiers pour toutes les personnes sans-papiers, nous voulons des papiers pour Alphonse et pour tous les autres !

REJOIGNEZ-NOUS POUR CRIER « DES PAPIERS! »:

Lundi 10 Fevrier, 12 h : Prefecture de Beauregard Mardi 11 Fevrier, 18 h : Place de la Republique